

Décision relative à une demande de transfert d'une autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de transfert de la matière fertilisante (produit simple) HYDROCHAR WB1

de la société ETIA

enregistrée sous le n° 2020-2648

Le transfert entre sociétés de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante référencée ci-après est accordé en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Pour les détails détaillés de ce transfert,
les détails des autorisations
et les détails sur le marché

[Matière-Chimique de QUENIN](#)

Informations générales

Nom du produit	HYDROCHAR WB1
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Ensemble de produits
Titulaire d'origine	VT GREEN
Titulaire	ETIA Carrefour Jean Monnet Lacroix Saint Ouen BP 20101 60201 COMPIEGNE FRANCE
Classe - Type	Rétenteur d'eau d'origine végétale – Charbon végétal issu de la pyrolyse du bois
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	836-2014.01
Numéro d'AMM	6150003

Le transfert est effectif à partir de la date de la présente décision.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le **09 DEC. 2020**

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN